

L'Observateur^{ocde}

L'Observateur, le magazine de l'OCDE, diffuse en français et en anglais une information concise, à jour et qui fait autorité sur les grandes questions économiques et sociales à travers le monde. Il va au cœur des problèmes auxquels sont confrontés les pays membres de l'Organisation et les ONG. De ce fait, il constitue un excellent outil d'information et de référence pour les hommes d'affaires, les universitaires ou les journalistes qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances.

L'Observateur s'efforce d'être objectif en présentant des articles clairs et succincts sans connotation personnelle ou politique. Tout en s'interrogeant consciencieusement sur les problèmes et les enjeux actuels, l'Observateur se veut un catalyseur de nouvelles idées. A travers l'Observateur, les experts de l'OCDE livrent un aperçu de la variété des thèmes abordés par l'Organisation. Chaque numéro de l'Observateur analyse dans le cadre d'un dossier spécial l'un des grands thèmes qui fait l'objet d'une recherche en cours.

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

ÉTUDES SUPÉRIEURES : FINANCEMENT ET ACCESSIBILITÉ

<http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/3053/>

Pour le gouvernement de coalition du Royaume-Uni, la réforme du financement de l'enseignement supérieur a deux objectifs principaux.



Reuters/Luke MacGregor

Nous voulons tout d'abord pérenniser les finances de nos établissements de premier plan. Étant donné l'ampleur du plan de réduction des déficits, il est impossible de miser uniquement sur les deniers publics pour accroître le financement des universités. D'où la décision de demander une contribution plus importante aux diplômés : les recherches de l'OCDE montrent clairement que ce sont les premiers bénéficiaires de l'enseignement supérieur.

Le second objectif concerne le coût, l'accessibilité et la qualité des études supérieures. Le système qui entrera en vigueur cette année dispensera les étudiants de premier cycle – britanniques ou ressortissants de l'UE – de verser les droits d'inscription d'emblée. Ils ne commenceront à rembourser le coût de leurs études que lorsqu'ils gagneront plus de 21 000 livres (environ 33 000 dollars) par an. Parallèlement, un établissement pratiquant des droits d'inscription supérieurs à 6 000 livres par an, quel que soit le diplôme, devra au préalable présenter un plan crédible de hausse du nombre d'étudiants défavorisés inscrits (ou démontrer

qu'il en accueille déjà un grand nombre). D'ici 2015-2016, les universités devront dépenser au moins 50 % de plus qu'elles ne le font actuellement pour attirer ce type d'étudiants. Concernant l'enseignement, les universités doivent aujourd'hui redoubler d'efforts pour convaincre les candidats potentiels de la valeur de leurs cursus. En effet, les étudiants s'informent de plus en plus, notamment sur la régularité des échanges avec les professeurs, la modernité des installations et les perspectives d'emploi.

Les avantages offerts visent également les adultes. Quel que soit leur âge, les étudiants s'inscrivant pour la première fois en licence peuvent demander un prêt pour couvrir leurs droits d'inscription, ainsi que des bourses auprès des établissements. Autre point important, nous avons assoupli les conditions d'admission au profit des étudiants à temps partiel, afin de donner toutes leurs chances aux parents et aux adultes qui travaillent déjà. Un quart de nos étudiants suivent des cours à temps partiel, et cette proportion devrait s'accroître.

Nous voulons également nous assurer que les compétences des diplômés répondent aux besoins des entreprises – c'est crucial pour les étudiants les plus âgés, pour qui la nécessité de trouver un emploi digne de ce nom est particulièrement urgente. À cet égard, un examen des liens entre entreprises et universités, assorti de recommandations sur la conception de cursus en commun, les opportunités d'expériences professionnelles et le parrainage d'entreprise, sera publié très prochainement.

Bien entendu, nous ne pourrions évaluer avec exactitude les retombées de nos réformes qu'au bout d'un certain temps. Selon les chiffres les plus récents, les demandes d'inscription dans l'enseignement supérieur restent importantes chez les plus défavorisés, malgré un recul de 0,2 % par rapport à l'année précédente. En revanche, les demandes d'inscription aux programmes à temps plein ont chuté chez les adultes. Cela peut traduire des préoccupations légitimes relatives au marché du travail, et les études à temps partiel constituent désormais pour ces personnes une réelle alternative à l'emploi. D'autre part, le système d'apprentissage national se développe massivement, et certains peuvent y voir un moyen plus efficace d'acquérir des compétences de haut niveau et de faire carrière.

L'Angleterre est loin d'être la seule à réformer le mode de financement de l'enseignement supérieur. Selon la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation 2011*, 14 des 25 pays pour lesquels on dispose de données ont réformé leur système de droits d'inscription et de soutien financier aux étudiants depuis 1995. L'Australie, l'Autriche, les États-Unis, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Portugal ont par exemple instauré ou accru les droits d'inscription.

Cependant, partout dans le monde, une tendance marquante se dégage : le rôle de l'enseignement supérieur pour la prospérité et le bien-être est de plus en plus reconnu. Dans ce secteur toujours plus concurrentiel et mondialisé, nous avons pris les mesures nécessaires pour donner à nos universités les moyens de proposer des programmes d'enseignement et de recherche d'envergure internationale, et d'offrir à nos diplômés – y compris les adultes – tous les atouts possibles sur le marché mondial du travail.

OCDE (2011), [Regards sur l'éducation](#), Paris.

[Directgov UK: Université et enseignement supérieur](#) (en anglais)

©L'Observateur de l'OCDE n° 287 T4 2011